

«L'Algérie a adopté une approche humanitaire»

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4228 - Ven. 21 - Sam. 22 juillet 2017 - Prix : 10 DA

Adoption des comptes administratifs par l'APC de Béjaïa

Plus de 300 opérations engagées pour redorer le blason de la ville

Pour une gestion rationnelle dans le commerce maritime

Le ministre prône la prise en charge des marchandises retenues aux ports

Erdogan gardera-t-il le pouvoir ?

Par Mohamed Habili

Aussi importante, sinon plus, que la conquête du pouvoir, il y a la gageure de le garder, en principe pour ne jamais s'en laisser déposséder, puisque ce n'est pas là le genre de chose qu'on voudrait de sa propre volonté céder à autrui. Un pouvoir acquis avant l'heure est vite perdu, de même qu'un pouvoir possédé trop tard. Le problème, c'est que les aspirants à la dictature ne savent jamais d'avance s'ils sont dans le bon tempo, s'ils font tout au bon moment et dans le bon ordre. Ils réfléchissent beaucoup avant de se lancer dans l'action, mais au bout du compte ils ne font que tenter leur chance, même quand ils procèdent par étapes, comme l'a fait le président turc, qui a su attendre son heure. T. Erdogan a accédé aux pleins pouvoirs depuis moins d'une année, grandement aidé cela par ce qui passe encore pour un coup d'Etat manqué contre lui. Un acte d'hostilité dirigé contre vous, théoriquement planifié et exécuté par vos ennemis en vue d'en finir avec vous, mais qui en réalité sert vos intérêts mieux que vous ne le feriez vous-même, est-ce bien encore ce que vous prétendez qu'il est ? Les gens ne sont-ils pas en droit de douter de la façon dont vous le présentez ? Certes, un coup d'Etat ça peut aussi bien réussir qu'échouer. Ce n'est pas parce qu'il échoue qu'il est suspect.

Suite en page 3

Poursuites judiciaires contre les atteintes au domaine public

Louh exhorte le parquet à la fermeté sur le foncier agricole



Ph/E. Soraya/J. A.

Dans cette guerre désormais déclarée à la corruption, Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, a enjoint le parquet à «s'autosaisir et à engager des poursuites judiciaires contre tous les dossiers portant atteinte aux terres agricoles». C'était avant-hier à Oran, lors de la cérémonie d'installation du nouveau procureur général près la cour d'Oran.

Lire page 3

Lutte antiterroriste en Algérie

Le satisfecit du Département d'Etat américain

Festival arabe de Djemila à Sétif

Une ouverture gorgée de rythmes

Noureddine Bedoui à propos de la problématique migratoire

«L'Algérie a adopté une approche humanitaire»

■ Revenant sur la problématique des migrants subsahariens, Noureddine Bedoui n'a pas manqué de rappeler que «l'Algérie est passée de pays de transit à pays de résidence». Le ministre de l'Intérieur a indiqué que l'Algérie «malgré les dangers sécuritaires qui la guettent» veille à «une approche humanitaire» dans le traitement de la question de l'immigration illégale.

Par Meriem Benchaouia

«**N**ous supportons un fardeau de plus en plus lourd et nous agissons positivement, en dépit de tous les défis, même si nous pensons que nos partenaires internationaux doivent en tenir compte», a-t-il affirmé. Estimant que les droits de l'homme «sont un problème global qui nécessite une coordination complète», le ministre a exhorté jeudi à Alger les partenaires internationaux à tenir compte du fardeau qui pèse de plus en plus lourd sur l'Algérie du fait de l'immigration illégale. Selon lui, les droits de l'homme ne sont pas «une question d'arbitrage ou de recensement de cas différents les uns des autres mais plutôt une problématique globale nécessitant une coordination complète» entre toutes les parties concernées, en ce sens que la sécurité territoriale était «un facteur déterminant dans la concrétisation de la sécurité internationale». «L'aspect humanitaire dans le traitement de la situation des victimes des tragédies générées par les conflits est tout aussi important», a-t-il ajouté. Il a rappelé, dans ce sens, que l'Algérie suivait la même approche en ce qui concerne toutes les questions liées aux droits de l'homme, «une approche basée sur le principe du traitement des causes et non les symptômes» affirmant que sa position vis-à-vis de la question de l'immigration illégale en était «la meilleure preuve» en dépit du fait qu'elle soit devenue un pays d'accueil après avoir été un pays de transit. Soulignant que le défi sécuritaire était le baromètre pour mesurer le respect des droits de l'homme par les nations et qu'il s'agissait là d'une équation qui «ne peut être appréhendée à travers des cas différents et des constats ne s'appuyant sur aucune réalité concrète», M. Bedoui a affirmé que le gouvernement algérien avait adopté les normes les plus exigeantes en vigueur dans ce domaine. «Nous n'hésitons nullement à coopérer avec nos partenaires internationaux dans ce domaine et nous appréhendons la question en étant confiants et libérés de tout complexe», a-t-il ajouté. Evoquant la longue expérience de l'Algérie dans ce domaine, M. Bedoui a rappelé que face ce genre de défis, l'Algérie a de tout temps fait preuve de pondération. «Nous sommes confrontés à

cette question depuis le début des années 90 et nos services font bien la différence entre les droits de l'homme et le maintien de la sécurité pour protéger les citoyens et leurs biens», a dit M. Bedoui réitérant que «l'Algérie est un Etat de droit qui a beaucoup appris de son expérience qui remonte à l'ère coloniale». S'agissant de la réconciliation nationale, axe principal de cette conférence, M. Bedoui a estimé qu'elle constituait l'un des fruits de cette longue expérience qui nous a appris, a-t-il ajouté, que cette réconciliation «ne peut émaner que du peuple et de son génie collectif».

Le ministre de l'Intérieur a tenu à préciser, dans ce sillage, que la réconciliation nationale plébiscitée par le peuple «n'est pas synonyme de peur ou de renoncement mais plutôt une démarche globale visant à réconcilier tous les enfants de la nation sans exception», ajoutant que «ce n'était pas toujours facile et que les plaies n'auraient pu être soignées sans l'adhésion du peuple autour des institutions de



la République». «La question des droits de l'homme, préoccupation majeure à l'étranger, est pour

l'Algérie un stade dépassé car son aspiration était de loin plus noble, surmonter la division et

rétablir la cohésion nationale», a conclu M. Bedoui.

M. B.

Tizi Ouzou/ D'un campement clandestin vers un centre d'accueil Déplacement de près de 500 migrants subsahariens

UN CAMPEMENT clandestin occupé par des migrants subsahariens à Tizi Ouzou a été évacué de ses occupants dans la nuit de mercredi à jeudi, a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Les 491 migrants de nationalité nigérienne ont été transférés vers un nouveau site aménagé offrant plus de commodités situées au niveau de l'ancienne unité de l'entreprise nationale de fabrication des brosses sis à la sortie Est de la ville de Tizi Ouzou. Il a été aménagé par une cagnotte de 30 millions de dinars octroyée par l'Assemblée populaire de wilaya à l'occasion de sa récente session

consacrée à l'adoption du budget supplémentaire. Les migrants subsahariens en situation irrégulière avaient érigé leur campement à proximité de la nouvelle gare routière de Tizi Ouzou où vivaient dans des conditions déplorables. Cela avait suscité l'inquiétude des autorités et des habitants de la zone mitoyenne au campement clandestin. A noter que le transfert de ces migrants vers le centre d'accueil sera suivi incessamment de l'opération de leur rapatriement vers leur pays d'origine.

Hamid M.

Lutte antiterroriste en Algérie

Le satisfecit du Département d'Etat américain

«L'Algérie prend note avec satisfaction» du rapport du Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique sur l'évolution de la lutte antiterroriste en Algérie publié jeudi à Washington, rapport qui se distingue par une évaluation positive des efforts consentis durant l'année 2016 dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le rapport du Département d'Etat relève, notamment que l'Algérie a continué à mener une «campagne agressive de lutte contre les groupes terroristes ainsi que le crime organisé sur son territoire et à ses frontières» et que les efforts consentis et les actions menées dans ce cadre font régulièrement l'objet d'une communication publique de la part du ministère de la Défense nationale, tenant de cette manière la population informée. Le Département d'Etat constate aussi l'absence de kidnappings contre rançons durant l'année 2016 ainsi que «l'attachement de l'Etat algérien à la politique de non concessions aux preneurs d'otages», tout autant que la mise en conformité de la législation nationale avec les normes

internationales instituées par les résolutions 2178 et 2199 du Conseil de sécurité sur les combattants terroristes étrangers et sur les sanctions contre Daech. Concernant ce mouvement terroriste, le Département d'Etat relève que tout en n'étant pas membre de la Coalition anti-ISIS, l'Algérie a tenu à s'associer à la lutte contre cette organisation criminelle. Il souligne aussi la «haute priorité» accordée à la sécurité des frontières, notamment les zones frontalières et les installations pétrolières et les nombreuses mesures prises par l'Etat à cette fin, au titre desquelles celles appliquées pour renforcer le contrôle des points d'entrée et de sortie du territoire, la détection de faux documents et la densification de la coopération avec Interpol par l'utilisation des nombreuses ressources disponibles au niveau de cette organisation policière. Le rapport du Département d'Etat note aussi la participation de l'Algérie à des programmes américains de lutte contre le terrorisme, l'organisation à Alger de rencontres du GCTF, ainsi que de conférences internationales sur des sujets précis liés à la lutte antiterroriste, à l'initiative de l'Algérie. En matière de lutte contre le

financement du terrorisme, le Département d'Etat signale la reconnaissance par les instances internationales concernées, principalement le GAFI (Groupe d'action financière), de la «totale conformité» des lois et règlements algériens avec les dernières normes internationales en vigueur et leur mise en œuvre effective par le ministère algérien des Finances. Les efforts soutenus menés par l'Algérie en matière de protection et de promotion du référent religieux national, de prévention de la radicalisation et de dé-radicalisation ainsi que les politiques socio-économiques engagées au profit de la jeunesse algérienne et visant à lui offrir des opportunités de formation, d'emploi et d'intégration à la société ont retenu l'attention du partenaire américain, constate-t-on de même source. Au plan de la coopération régionale et internationale en matière de lutte contre le terrorisme, le Département d'Etat juge que l'Algérie est un «membre actif» d'un ensemble d'organisations régionales et internationales, parmi lesquelles sont mentionnées l'Union africaine, l'Organisation de la Coopération islamique, la Ligue des Etats arabes, l'Organisation

des Nations unies et ses différentes institutions chargées de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational ainsi que le CEMOC, AFRIPOL, et le Forum global de lutte contre le terrorisme dont elle copréside, avec le Canada, le Groupe de travail sur le Sahel. Enfin, le Département d'Etat a souligné le «puissant engagement» de l'Algérie en faveur de la paix et la sécurité dans la région, notamment dans les conflits de Libye et du Mali et dans le renforcement de la coopération sécuritaire aux zones frontalières avec la Tunisie voisine. Par ailleurs, au titre des observations portant sur certains domaines précis qui ont été relevés dans le rapport du Département d'Etat, le ministère des Affaires étrangères note qu'«il convient de signaler un manque d'informations dans leur évaluation». A titre d'exemple, précise le ministère «la référence à une utilisation abusive de la détention provisoire repose sur des sources non confirmées et ne tient pas dûment compte de l'affirmation du gouvernement algérien selon laquelle la réforme du code pénal introduite en 2015 avait contribué à la réduction du recours à cette mesure».

G. H.

— Poursuites judiciaires contre les atteintes au domaine public —

Louh exhorte le parquet à la fermeté sur le foncier agricole

■ Dans cette guerre désormais déclarée à la corruption, Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, a enjoint le parquet à «s'autosaisir et à engager des poursuites judiciaires contre tous les dossiers portant atteinte aux terres agricoles». C'était avant-hier à Oran, lors de la cérémonie d'installation du nouveau procureur général près la cour d'Oran.

Par Lynda Naili

Une fois de plus, Tayeb Louh soulève la question de la lutte contre la corruption, qui selon lui constitue un gage de l'instauration de l'Etat de droit porté par les différentes réformes initiées pour son secteur. Pour cette fois-ci, c'est de la récupération du foncier agricole dont il s'agit.

Ainsi, sur la suppression et le «gel des décisions de concessions agricoles» annoncés récemment par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Justice, appelant les parquetiers à «la rigueur» et à «la fermeté» dans le traitement de ces dossiers et dans l'application «stricte de la loi», a en effet, exhorté le parquet à «s'autosaisir et à entamer les poursuites judiciaires contre tous les dossiers portant atteinte aux terres agricoles quelle qu'en soit l'origine publique ou privée». A ce sujet, sans plus de précision, il applaudira l'initiative prise par la direction des domaines de l'Etat d'une wilaya qui, «usant de son droit de justice a saisi la justice afin d'enrôler une action judiciaire pour l'annulation de décisions illégales pour l'exploitation de terres agricoles», et pour laquelle «la justice, en toute transparence et usant de la souveraineté de la loi, a procédé à l'annulation de bon nombre de ces décisions» et donc la récupération des terres en question.

Aussi, considérant que la saisine de la justice demeurerait le dernier maillon de la chaîne de la lutte contre la corruption et la dilapidation de deniers publics, Tayeb Louh appellera l'ensemble des parties prenantes, notamment des institutions concernées, à s'inscrire au front de cette lutte contre la criminalité en



Ph/E. Soraya/J. A.

tous genres, et contre la corruption, notamment celle ayant trait au détournement et à l'atteinte des terres agricoles qui, dira-t-il sont «garantes de la sécurité et la stabilité sociale alimentaires du pays». «Ces efforts nécessitent la contribution de toutes les institutions de l'Etat dans la prévention et la lutte contre toutes les atteintes visant ce secteur vital», a-t-il soutenu à ce propos. Dans ce contexte, le ministre confortera l'annonce faite mardi dernier à Constantine à l'occasion de l'installation du procureur général auprès de la cour de Constantine, au sujet du recrutement par son département d'experts spécialisés issus de différents secteurs, notamment dans le domaine de la finance, des banques, des TIC... devant aider le ministère public à résoudre les affaires «complexes» relevant de la délinquance économique. En effet, Tayeb Louh expliquera que ces experts «bénéficiant d'un statut particulier, seront détachés au niveau du ministère de la

Justice». Ils viendront «assister, à plein temps, au ministère public dans la direction des enquêtes durant toutes les phases de la procédure judiciaire, depuis la phase préliminaire de l'enquête jusqu'à la déclaration de la contribution de toutes les institutions des poursuites judiciaires», a rappelé le ministre. Le projet de décret exécutif autorisant le recrutement de ces procureurs adjoints sera prochainement examiné et adopté par le gouvernement, rappellera également le ministre de la Justice.

Une Cour d'appel pour les affaires pénales à partir de septembre

Par ailleurs, Tayeb Louh, a annoncé également la mise en place d'une cour d'appel pour les affaires pénales, à partir de septembre prochain. Il s'agit, expliquera-t-il, de mesures permettant aux condamnés par des cours pénales de faire appel pour être jugés une nouvelle fois. Le ministre a également fait

part d'une série de lois introduites dans le cadre de l'approfondissement de la réforme du secteur de la justice en Algérie, à l'instar du système de la médiation judiciaire. Citant ainsi la réduction de la durée de la détention provisoire, les mécanismes d'humanisation et les instruments d'insertion et de rééducation des détenus.

Pour rappel, outre l'installation de Abdelkader Mostefai en qualité de général près la cour d'Oran en remplacement de M'hamed Bakhli, le ministre de la Justice, s'est rendu sur le chantier de réalisation du nouveau siège de la cour de justice d'Oran dont la livraison est attendue pour la fin de l'année. Avant de clore sa visite de travail dans El Bahía, accompagné de sa délégation officielle, Tayeb Louh s'est rendu à la demeure familiale du défunt Blaoui Houari où il a présenté ses condoléances à la veuve et aux enfants de la grande figure de la chanson algérienne.

L. N.

— Adoption des comptes administratifs par l'APC de Béjaïa —

Plus de 300 opérations engagées pour redorer le blason de la ville

L'APC de Béjaïa a réussi le pari difficile de récupérer la somme de 3 324 345 418,87 DA, représentant un excédent de recettes tiré des comptes administratifs. Ceci a lieu mardi dernier lors d'une session extraordinaire. Les élus de l'Assemblée populaire commune de Béjaïa ont adopté à l'unanimité la répartition des comptes administratifs, qui s'étale sur la période allant de 2012 à 2016. Le montant représentant l'excédent des recettes tiré des comptes administratifs effectués par les services communaux (finances et trésorerie communales) atteint les 3 324 345 418,87 DA. Il est

réparti en deux sections, à savoir le fonctionnement avec l'affectation d'un montant de 984 485 418,87 DA et la prise en charge du cadre de vie des citoyens et infrastructures de base au niveau des différents quartiers de la ville de Béjaïa avec un montant de 2 339 860 000,00 DA. «C'est la première fois que l'Assemblée a recouru à la redistribution des enveloppes financières non dépensées», nous dit-on. «Nous avons épluché les comptes financiers des budgets des quatre dernières années, et avons récupéré tous les crédits non dépensés, pour une raison ou une autre, afin

de lancer 305 projets de développement ayant pour objectif d'améliorer le quotidien des citoyens», a indiqué le maire de la ville. Et d'ajouter : «Nous avons décidé de prendre en charge un bon nombre de projets en faveur des quartiers, d'autant que les différents projets lancés par les services de l'ADE, SDE et Algérie Télécom, etc. sont achevés mais ont freiné l'intervention de l'APC et longtemps provoqué l'ire des habitants qui n'ont pas cessé de protester surtout en matière de voirie et de revêtement des routes. Ainsi, une partie de cette cagnotte a été affectée au secteur du bâtiment et équipement

administratif. Les services de la commune seront dotés de tous les moyens manquants jusque-là afin d'assurer un meilleur accueil et la prise en charge des prestations en faveur des citoyens au niveau des services, mais également permettre aux employés d'assurer leur mission dans de meilleures conditions. La voirie n'a pas été oubliée et tous les quartiers de la ville sont concernés. Une enveloppe financière de 18 milliards a été dégagée pour la réfection des chemins, voies d'accès ainsi que l'éclairage public. Au moins 27 opérations sont réservées à la réfection des réseaux. Ces dernières ont

LA QUESTION DU JOUR

Erdogan gardera-t-il le pouvoir ?

Suite de la page une

Mais un coup d'Etat qui en tournant mal permet à celui qui en est l'objet de balayer ce qu'il reste d'obstacles devant la réalisation de son dessein, n'est-ce pas ce qui peut lui arriver de mieux ? Quoi qu'il en soit, Erdogan étant parvenu à ses fins, disons non pas par un coup d'Etat mais par un coup de chance, toute la question est maintenant de savoir s'il va pouvoir rester maître de la situation dans son pays. A cela une première et peut-être déterminante condition : qu'il mette la main sur le cerveau supposé du coup d'Etat : F. Gülen, que les Etats-Unis ne donnent guère le sentiment de vouloir extraire. Or si les Etats-Unis, en principe un allié, ne veulent pas le lui livrer, c'est probablement parce qu'ils ne le croient pas coupable. Et s'ils ne le croient pas coupable, cela veut dire qu'ils ne sont même pas convaincus qu'il y a eu tentative de coup d'Etat. Tant que Gülen est à l'abri aux Etats-Unis, le règne d'Erdogan est en danger. En danger non pas parce que Gülen peut revenir à la charge avec un nouveau coup d'Etat, susceptible de réussir celui-là, mais parce que les Etats-Unis ont des doutes relativement à celui qui est censé s'être déjà produit. Déjà le régime turc en place depuis moins d'une année est au bord de la rupture totale, comme celle décrétée contre le Qatar par quatre pays de la région, avec l'Allemagne. Voilà déjà un pays où Erdogan ne pourra plus se rendre. Pour son pays, l'Allemagne n'est pas un pays européen comme les autres. C'est le pays où vit la plus grande communauté turque à l'étranger. Si les relations entre les deux pays en sont arrivées à ce point, c'est parce que l'Allemagne n'a pas l'air de croire beaucoup à la véracité du coup d'Etat du 15 juillet. Elle est nécessairement bien informée de ce qui se passe en Turquie. Personne en Occident n'est mieux placé qu'elle pour savoir quand il y a un coup d'Etat et quand il n'y en a pas dans ce pays. Or le ton monte entre les deux pays. Avec deux pays déjà, et non des moindres, qui manifestement ne croient pas au coup d'Etat, la question se pose déjà de savoir si Erdogan est bien parti pour garder longtemps un pouvoir qu'il vient juste de conquérir dans sa totalité.

M. H.

bénéficié de 25 milliards de centimes. Concernant les équipements scolaires, sportifs et sanitaires, 55 opérations sont programmées pour un montant de 35 milliards. Les mosquées, l'hygiène, la santé, les espaces verts sont également concernés par les travaux qui seront engagés à tous les échelons.

Hocine Cherfa

Pour une gestion rationnelle dans le commerce maritime

Le ministre prône la prise en charge des marchandises retenues aux ports

■ Chaque année, des milliers de marchandises sont retenues dans les ports du pays. Pour des raisons administratives, ou juste abandonnées par leurs propriétaires, celles-ci représentent des pertes financières considérables. Afin d'en finir avec ce problème, le ministre du Commerce appelle à trouver des solutions définitives pour une gestion rationnelle du secteur maritime.

Par Yacine Djadel

Le ministre du Commerce, Ahmed Abdelhafid Saci, a appelé, jeudi à Alger, à trou-

Anniversaire La DGSN célèbre la Journée nationale de la police

LA DIRECTION générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé, jeudi à l'Ecole supérieure de la police Ali-Toussi à Alger, une cérémonie à l'occasion de la Journée nationale de la police présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, et le Directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel. La cérémonie, à laquelle ont pris part des ministres, des membres du Parlement, des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie et des représentants d'institutions nationales et de la société civile, a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle érigée à la mémoire des martyrs du devoir national à l'Ecole supérieure de la police et la remise de grades à des officiers et agents de la Sûreté nationale promus. A cette occasion, cette Journée qui coïncide avec le 55^e anniversaire de la fête de la police, des retraités de la DGSN ont été honorés pour les efforts qu'ils ont consentis tout au long de leur parcours professionnel de même que des athlètes de la Sûreté nationale qui se sont distingués lors d'événements sportifs nationaux et internationaux. La cérémonie a également été marquée par la projection d'un film documentaire mettant en avant les principales réalisations de la police algérienne grâce au renforcement et au développement de la formation, à l'investissement dans l'élément humain, à la consécration de l'action de proximité, à la moralisation du travail de la police et à la modernisation des moyens de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes. Des unités opérationnelles relevant de la DGSN ont exécuté des exhibitions d'autodéfense, de protection de personnalités et de libération d'otages. La cérémonie a par ailleurs été marquée par une exposition de timbres postaux en rapport avec la Sûreté nationale et une autre regroupant des œuvres réalisées par des fonctionnaires de la DGSN des différentes wilayas du pays.

Hafida Ch./APS



PND/R.

ver des solutions définitives aux marchandises en souffrance au niveau des ports maritimes et secs. Une mesure qui, selon lui, doit s'effectuer à travers un examen au cas par cas en fonction des priorités. Pour la bonne réussite de l'opération, le premier responsable du secteur a mis en avant l'impératif d'un contrôle total sur les produits soumis aux licences d'importation, a indiqué un communiqué du ministère. Ces orientations ont été données lors d'une réunion de coordination, présidée par le ministre au siège de son département. L'ordre du jour a été consacré à l'examen de la question des marchandises en souffrance au niveau des ports maritimes et secs. La rencontre a regroupé bien évidemment tous les responsables concernés, à savoir la présence de représentants des

ministères de l'Industrie et des Mines, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que ceux de la Direction générale des douanes et de la Banque d'Algérie. Présentant ces directives qui s'inscrivent dans le cadre du programme du gouvernement, Ahmed Abdelhafid Saci a précisé que cet objectif ne sera concrétisé sans la réunion de conditions propices. Le but escompté par l'Etat qui s'est engagé à faire baisser la facture d'importation ne saurait être atteint sans la conjugaison des efforts et la coordination entre tous les secteurs, a-t-il laissé entendre. Une manière indirecte de rappeler la responsabilité des autres secteurs dans la bonne réussite de cette mesure. D'autant plus que les retombées négatives occasionnées sur l'économie nationale

restent évidentes. Pour les opérateurs privés qui souvent ne viennent pas récupérer leur marchandise, cela constitue aussi des pertes gratuites. Car, il est important de rappeler que souvent, lorsque les produits retenus aux ports ne regagnent pas leurs ayants droit, et ce pour une période assez longue, ils finissent dans les poubelles. Ainsi pour éviter à l'avenir ce type de désagrément, le ministre du Commerce, insiste sur le contrôle, le suivi et la bonne gestion de ce genre de marchandises. Néanmoins, pour ce faire, le ministre a insisté sur le volet réglementaire. Toujours d'après la même source, pour faire réussir donc cette opération qui vise à trouver des solutions définitives aux marchandises en souffrance, il est impératif de le faire en veillant au respect des textes

législatifs en plus du contrôle total sur les produits soumis au système de licences d'importation. Lesquelles déjà sont de plus en plus soumises à des restrictions, si ce n'est carrément aux interdictions comme celle faite récemment sur les produits étrangers non nécessaires. Dans le même contexte, le premier responsable du secteur du commerce a affirmé que «l'Etat s'emploie à accorder toutes les facilités aux opérateurs économiques respectueux des règles et des lois régissant le commerce et des systèmes d'importation et d'exportation, et ce, en vue de réaliser les objectifs de développement et mettre en place des mécanismes définis et innovants visant à réactiver l'action socio-économique dans le cadre de la coordination entre les différents secteurs».

Y. D.

Béjaïa

La gestion des œuvres universitaires critiquée

Le Snapap n'a pas épargné en critiques la gestion des œuvres universitaires allant jusqu'à qualifier celle-ci de «catastrophique». Dans une déclaration, le syndicat relève un certain nombre de points noirs pour lesquels ils continuent à se battre pour leur éradication. «Une gestion catastrophique, l'absence de dialogue serein, le non-respect des lois, des statuts et des conventions internationales, les confusions dans les données, les suspensions des cadres syndicaux illégalement, les affectations abusives et la gestion des carrières dans l'impasse», sont autant de griefs égrenés par les responsables de la Fédération du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la wilaya de Béjaïa, affiliée au

Snapap et relevant de la Confédération générale autonome des travailleurs algériens (Cgata). Les responsables syndicaux du Snapap dénoncent «les perspectives d'une nouvelle reconfiguration leur garantissant toujours le statut de zaïm, pour exercer leur influence et pour satisfaire leurs intérêts personnels, au détriment de ceux de la communauté». Ils dénoncent également «l'ingérence du recteur dans les affaires du syndicat» qui tire «la sonnette d'alarme» et interpellent les autorités compétentes afin qu'elles interviennent «dans le cadre réglementaire pour mettre fin à ces dépassements et à ces graves dérives». Ils exigent la prise en charge sérieuse «des revendications avancées telles que le rétablissement de tous les droits

des suspendus et des personnels affectés abusivement, l'arrêt des intimidations, la situation du parc de logements, le respect des textes sur le quota destiné aux travailleurs et l'intégration de tous les contractuels». Un appel a été lancé aux adhérents du Snapap afin de rester mobilisés et vigilants. Et en attendant la tenue de son conseil national prévu dans les tout prochains jours, la Fédération de wilaya du secteur de l'enseignement supérieur exige la désignation d'une commission ministérielle avec l'implication du Snapap pour enquêter dans la gestion des œuvres universitaires les scandales qui ne cessent d'ébranler l'université au niveau des départements de la pédagogie et des œuvres universitaires. **Hocine C.**

Algérie-UE

Des projets de plus de 200 millions d'euros pour la diversification de l'économie

■ Une vingtaine de projets d'une valeur de plus de 200 millions d'euros ont été conjointement identifiés par l'Algérie et l'Union européenne (UE) pour soutenir la diversification de l'économie nationale, dont certains ont déjà été réalisés, a indiqué, jeudi à Alger, le Commissaire européen en charge de la Politique européenne de voisinage (PEV) et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn.



Par Salem K.

«L'UE continuera à soutenir l'Algérie dans ses efforts pour diversifier son économie et améliorer le climat des affaires», a affirmé M. Hahn lors d'une conférence de presse animée à l'occasion de sa visite en Algérie du 19 au 21 juillet. Rappelant que les priorités du partenariat UE-Algérie, adoptées en mars dernier lors du Conseil d'Association, «mettent fortement l'accent sur les questions économiques», le Commissaire européen a consi-

déré qu'il était temps de «traduire ces priorités en actions et en réformes concrètes». A cet effet, il a estimé que l'UE était un «partenaire clé» pour la diversification de l'économie algérienne avec des projets en faveur de la croissance économique, précisant que 18 projets à l'appui de la croissance économique d'une valeur de plus de 200 millions d'euros et couvrant différents secteurs (agriculture, pêche, agro-alimentaire, énergies renouvelables...) étaient déjà identifiés par les deux parties, dont certains ont été réalisés et ont atteint, selon lui, leurs objec-

tifs. M. Hahn a également avancé que l'UE apportait son soutien et son expertise aux PME-PMI algériennes pour les développer et les aider à exporter leurs produits vers l'UE et d'autres régions. Sur ce point, il a fait savoir qu'il avait proposé aux responsables algériens qu'il a rencontrés, lors de cette visite, de lancer «un dialogue économique de haut niveau» pour examiner ces questions et définir les moyens à même de faciliter les échanges et les exportations algériennes vers l'Europe, en aidant les PME-PMI à se conformer aux normes exigées. L'UE

apportera aussi son soutien à l'Algérie pour améliorer son climat des affaires et promouvoir les investissements étrangers, a-t-il poursuivi. Selon lui, il s'agit non seulement de diversifier l'économie nationale et d'exporter mais aussi d'attirer les sociétés étrangères à investir en Algérie en améliorant davantage les conditions d'investissements. Par ailleurs, M. Hahn a évoqué le lancement, lors de sa visite, d'un nouveau projet de jumelage au cyber parc de Sidi Abdallah, financé par l'UE, portant sur le partage d'expertise dans le domaine des technologies de l'information et de la communication par le renforcement de la synergie entre la recherche scientifique et l'industrie. Le Commissaire européen a également mis l'accent sur l'adhésion prochaine de l'Algérie au Partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région de la méditerranée (Prima), suite à la récente conclusion d'un accord international sur ce projet : «Ce qui constitue une étape majeure dans la coopération algéro-européenne dans le domaine de la recherche et l'innovation». L'Algérie et l'UE devraient signer officiellement cet accord entérinant l'adhésion de l'Algérie à Prima avant fin 2017. Prima est un programme visant à relever les principaux défis des res-

sources en eau et des systèmes alimentaires. Son financement atteindra 500 millions d'euros sur 10 ans, dont 220 millions seront fournis par l'UE, tandis que le reste proviendra des Etats participants dont l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Jordanie et le Liban. L'Algérie s'est engagée à y contribuer à travers un riche programme pour un montant de 20 millions d'euros.

S. K./APS

Industrie automobile Le constructeur italien Fiat Chrysler veut s'installer en Algérie

LE MINISTRE de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, a reçu, mercredi à Alger, l'ambassadeur d'Italie Pasquale Ferrara qui a exprimé la volonté du constructeur italien Fiat Chrysler de s'installer en Algérie à travers un projet de montage automobile, a indiqué, jeudi, le ministère dans un communiqué. Accompagné d'une délégation de Fiat Chrysler lors de cette audience, M. Ferrara a informé le ministre que ce constructeur italien avait déjà entamé un travail de prospection en vue de sélectionner des sous-traitants algériens pour ce projet, précise la même source. M. Bedda «s'est félicité de cette perspective, tout en informant la partie italienne que ce projet pourrait passer à une étape concrète après la finalisation du nouveau cahier des charges qui régit cette activité». Il a également indiqué à ses hôtes italiens que son département ministériel était «prêt à accompagner les projets qui s'inscrivent dans la stratégie du gouvernement», note le communiqué. Par ailleurs, le ministre a abordé, lors de cette audience, les autres possibilités de partenariat dans les différents domaines, en mettant l'accent sur les priorités de son secteur, notamment le développement des PME/PMI et du tissu de sous-traitance pour accompagner la politique du gouvernement en matière d'industrie mécanique. A cet effet, l'ambassadeur italien a souligné la volonté de son pays de développer les relations bilatérales en invitant les opérateurs économiques italiens à venir s'installer en Algérie, ajoute la même source.

R. E.

Accord Opep/Non Opep

Réunion du Comité ministériel de suivi le 24 juillet à Saint-Pétersbourg

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, participera à la 4^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi des pays de l'Opep et des pays non Opep (JMMC) qui se tiendra lundi prochain à Saint-Pétersbourg (Russie), a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué. Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite de la 171^e Conférence ministérielle de l'Opep, tenue en novembre 2016, et de la Déclaration de coopération ultérieure faite lors de la réunion ministérielle conjointe Opep-non Opep, tenue en décembre 2016 à Vienne. Lors de la réunion de décembre, onze producteurs de pétrole non Opep ont coopéré avec les 13 pays membres de l'Opep dans un effort concerté en vue de rééquilibrer le marché mondial du pétrole grâce à un ajustement de la production combinée de 1,8 million de barils par jour. Les 11 pays producteurs de pétrole non Opep concernés par cet

accord sont l'Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Sud Soudan. Le JMMC est chargé de veiller à ce que les objectifs de la 171^e Conférence ministérielle de l'Opep et de la Déclaration de coopération soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production de pétrole des pays Opep et non Opep signataires de l'accord de coopération. Ce Comité facilitera également l'échange d'analyses et de perspectives conjointes, ce qui fournira une contribution précieuse à l'évaluation du processus de conformité. Le JMMC est composé de trois pays membres de l'Opep (Algérie, Koweït et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Oman). C'est lors de la tenue à Alger de la 170^e réunion extraordinaire de la Conférence ministérielle de l'Opep, en septembre 2016, que les pays membres de

l'Opep avaient décidé d'ajuster leur production dans un intervalle de 32,5 à 33 mbj et de créer un Comité de haut niveau présidé par l'Algérie en vue d'élaborer les détails de l'accord. Ces détails ont été définis dans une proposition algérienne adoptée lors de la 171^e réunion ordinaire de la Conférence tenue en novembre 2016 à Vienne. Le haut comité a également tenu des réunions avec des pays non membres de l'organisation. Ces discussions ont abouti à la signature de l'Accord de coopération entre les pays membres de l'Opep et les pays non Opep participants à la réunion de décembre 2016.

Les cours du pétrole sans direction en Asie

Les cours pétroliers étaient sans direction claire hier matin en Asie, les investisseurs tentant de comprendre les implications d'un repli des réserves américaines de brut cumulé à une

hausse de la production aux Etats-Unis. Vers 04h30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en août, était inchangé à 46,79 dollars, dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en septembre, progressait de 3 cents à 49,33 dollars. Les marchés sont perplexes face à la baisse des réserves américaines – généralement une bonne nouvelle pour les cours en ce qu'elle dénote une consommation plus importante au sein de la première économie mondiale – et la hausse de la production, qui pèse sur les prix en ce qu'elle contribue à la situation de surabondance de l'offre. Dans l'incertitude, «les marchés se concentrent sur la réunion des grands producteurs la semaine prochaine», a déclaré Jane Fu, analyste chez CMC Markets à Singapour.

Safia T./Agences

Nâama

Plus de 33 300 logements tous programmes confondus réalisés en 15 ans

■ *Quelque 33 315 logements tous programmes confondus ont été réalisés et réceptionnés dans la wilaya de Nâama durant la période allant de 2002 à 2017, a-t-on appris des responsables de la direction locale de l'habitat.*



Par Lydia O.

L'habitat rural représenté à lui seul 69 pour cent du total des constructions réalisées dans différentes communes durant cette période alors que les quotas réservés au titre de l'habitat social locatif ne représentent que 20 pc selon le directeur du secteur. L'habitat

évolutif représente 3 pc et le restant des logements est soit d'assureté, de fonction, participatif ou promotionnel. La réalisation de ces projets d'habitat a permis de réduire le taux d'occupation par habitation atteignant 4,5 personnes par logement contre 6,2 en 2002. A cette période, le parc immobilier avait atteint 29.560 unités de différents programmes. Concernant, la régula-

risation de la situation de l'aide à la construction pour l'habitat rural, 700 personnes ont bénéficié au cours des six premiers mois de 2017, après avoir reçu la première tranche de ces aides selon la même source. Par ailleurs, les travaux de construction de 350 habitations rurales dans plusieurs communes de la wilaya n'ont pas été lancés. Des mises en demeure ont été adres-

sées aux bénéficiaires avant de leur remplacement par d'autres, surtout que l'opération enregistre une forte demande dans la wilaya. S'agissant des lotissements destinés à l'auto-construction, des travaux d'aménagement externe de 1 400 terrains sont lancés avant leur attribution.

L. O./APS

Ghardaïa

70% du cheptel bovin vaccinés contre la fièvre aphteuse

La campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse a touché 70% du cheptel bovin de la wilaya de Ghardaïa, depuis son lancement à la fin du mois de juin dernier, a-t-on appris jeudi auprès de l'inspection vétérinaire à la direction des services agricoles (DSA). L'effectif bovin vacciné à ce jour s'élève à 2 200 têtes composé principalement de vaches laitières, sur un cheptel ciblé de la wilaya estimé à 3.200 têtes, a indiqué le Dr vétérinaire Ishak Ktila. Cette opération de vaccination gratuite, qui se poursuit pour toucher l'ensemble du cheptel de la wilaya, a bénéficié d'une quantité suffisante de doses de vaccin contre la fièvre aphteuse, a indiqué M.Ktila, tout en assurant qu'aucun cas de cette maladie virale n'a été signalé à ce jour

sur le territoire de la wilaya. L'opération, qui vise à renforcer l'immunité du cheptel bovin de la wilaya est réalisée exclusivement par les docteurs vétérinaires fonctionnaires de la DSA, a-t-il expliqué. Selon le protocole vaccinal contre la fièvre aphteuse, une opération de rappel est prévue après trois semaines de la date de la première vaccination. «A ce jour, l'état sanitaire du cheptel de la wilaya, toutes espèces confondues, est satisfaisant et aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré», a rassuré le D' Ktila. Un dispositif préventif de veille sanitaire et d'alerte des épizooties, notamment la fièvre aphteuse, a été réactivé dans l'ensemble des communes de la wilaya depuis avril dernier, suite à l'apparition de cas suspect dans certaines wilayas

du pays, a-t-il rappelé. Ce dispositif de veille «actif» et de vigilance, auquel sont associés l'ensemble des acteurs intervenants dans la lutte contre les épizooties, en particulier les services de l'agriculture et vétérinaires, a été renforcé par la participation des agriculteurs, des éleveurs et des membres de la société civile. Des prospections quasi quotidiennes sont organisées par les services vétérinaires à travers les étables et écuries des éleveurs pour déceler les indices de cette maladie (fièvre aphteuse) extrêmement contagieuse qui touche les bovins, ovins et caprins, et ne constitue en aucun cas une menace directe pour l'homme, a indiqué le même responsable.

Hatem D. /agences

Ain Defla

Trois structures de la Protection civile en cours de réalisation

Trois structures de la Protection civile sont en cours de réalisation dans la wilaya de Ain Defla, a-t-on appris jeudi du directeur de l'administration locale (DAL), l'instance chargée de la réalisation de ces projets. Il s'agit d'une unité de la protection civile à Bordj Emir Khaled, d'un poste avancé à

Djellida et d'une unité principale à Ain Defla, a indiqué El Hachemi Mokhtar, en marge de la tenue du tournoi régional de sport adapté de l'agent de la protection civile dont le coup d'envoi a été donné à Khémis Miliana. Ces structures seront réceptionnées au cours du dernier trimestre de l'année en cours, a signalé M. El

Hachemi, faisant toutefois état d'un montant de réévaluation de 55 millions de dinars (13 millions DA pour l'unité de Bordj Emir Khaled, 9 millions pour celle de Djellida et 33 autres millions pour Ain Defla) nécessaires à l'achèvement d'un certain nombre de travaux susceptibles d'assurer de ces structures un rendement

optimal. Le directeur de la protection civile de Ain Defla, Abderezak Bouldjadj, a, pour sa part, fait état de la disponibilité de l'effectif humain et du matériel roulant nécessaires au bon fonctionnement de ces structures, notant que ce quota viendra renforcer les unités déjà opérationnelles sur le terrain.

Y. A.

El Bayadh 130 millions DA pour réaménager la zaouïa de Labiodh Sidi Cheikh

UNE ENVELOPPE de 130 millions de dinars a été allouée pour le réaménagement de la zaouïa de Labiodh Sidi Cheikh, dans la wilaya d'El Bayadh. Les travaux seront lancés avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris du directeur de l'urbanisme et construction (DUC). Ce montant alloué par le fonds des collectivités locales sera réservé à la réalisation de plusieurs travaux de réaménagement extérieur et intérieur de la zaouïa qui enregistre chaque été, une grande influence de visiteurs de différentes régions du pays, à l'occasion du «Rakb de Sidi Cheikh», une waada de plusieurs jours, classée par l'Unesco au patrimoine immatériel de l'humanité. Les travaux toucheront également le revêtement des chaussées menant vers la zaouïa, l'éclairage public et des infrastructures annexes, a souligné Kaddouri Belkacem. La grande place principale, où se déroulent les jeux de Fantasia et le cortège sera également aménagée pour accueillir un plus grand nombre de visiteurs. «Rakb Sidi Cheikh» draine, chaque année, de milliers de visiteurs outre la participation d'une centaine de cavaliers venant de différentes wilayas du pays, rappelle-t-on.

N.T.

Sidi Bel-Abbès La mise en service du tramway prévue la semaine prochaine

LA MISE en service du tramway de Sidi Bel-Abbès est prévue courant de la semaine prochaine, a-t-on appris du directeur de wilaya des transports. Toutes les dispositions ont été prises pour assurer la mise en service et le fonctionnement immédiat de ce moyen de transport moderne, a souligné Ryad Boumediène. Le tramway de Sidi Bel Abbès sera, une fois mis en service, fonctionnel chaque jour de 05h00 à 23h00, a-t-il ajouté, précisant que le prix du billet a été fixé à 30 DA et les formules d'abonnement mensuel seront également proposées aux usagers. Le chef du projet du tramway de Sidi Bel Abbès, Laïd Ziane, a indiqué que le nombre de wagons utilisé est de 30 qui seront mis en service progressivement au fil des semaines. Chaque rame assurera le transport de 400 passagers. Il est prévu le transport de 60.000 passagers/jour. Le projet de ce moyen de transport a été lancé en 2013. La ligne du tramway s'étend sur une longueur de 14,5 km pour un investissement de 32,3 milliards DA.

R.R.



Sahara occidental

Vives condamnations des peines prononcées à l'encontre des détenus de Gdeim Izik

■ Les peines iniques prononcées par les autorités d'occupation marocaines à l'encontre des 23 détenus politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, victime de l'arbitraire et d'une politique génocidaire au Sahara occidental, continuent à susciter de vives condamnations.

Par Halim O.

Après sept années de détention et sept mois de procès défilant (31 audiences), les autorités d'occupation marocaines ont prononcé des peines allant de deux ans de prison ferme à la perpétuité à l'encontre des détenus politiques sahraouis au mépris du droit international et du droit des détenus à la défense, de surcroît victimes de torture. Pour le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali, les peines prononcées à l'encontre des prisonniers de Gdeim Izik n'entameront pas la volonté des Sahraouis de poursuivre leur lutte légitime pour la liberté et l'autodétermination. Dans une allocution devant les autorités régionales et locales de la wilaya de Dakhla lors d'une tournée effectuée avec des membres du secrétariat national du Front Polisario et du gouvernement, le président sahraoui a souligné que «les peines prononcées par le tribunal de l'occupation à l'encontre des prisonniers politiques de Gdeim Izik n'entameront pas la volonté des Sahraouis de poursuivre leur lutte légitime pour la liberté et l'autodétermination». Le Président Ghali a salué «la résistance des Sahraouis dans les territoires sahraouis occupés, dans

le sud du Maroc et dans les sites universitaires». Il a également rendu hommage aux prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles marocaines qui font face à l'occupation marocaine avec bravoure. Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario ont condamné fermement mercredi les «peines iniques» prononcées par les forces d'occupation marocaines à l'encontre des détenus politiques de Gdeim Izik, soulignant que «tous les procès impliquant des citoyens sahraouis organisés par l'Etat marocain participent de la machine répressive marocaine». Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario ont condamné fermement ce nouveau crime perpétré par les forces d'occupation contre des civils sahraouis sans défense dans le but de faire taire la voix du peuple sahraoui qui réclame ses droits légitimes garantis par la Charte et les résolutions de l'Organisation des Nations unies. Ils ont estimé que les peines prononcées sur la base d'éléments de preuve extorqués sous la torture et en dépit de rapports accablants élaborés par des observateurs internationaux et des appels incessants d'organisations internationales concernées par les droits de l'homme montrent que les autorités d'occupation marocaines se livrent à une politique répressive

et punitive contre les militants et défenseurs des droits de l'homme. Les peines marocaines iniques ont été largement dénoncées et condamnées par les familles de détenus politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, la Coordination générale des associations d'amitié et de solidarité avec le peuple sahraoui, l'Observatoire sahraoui pour l'enfant et la femme, l'Union des avocats sahraouis. Toutes ces parties se sont élevées mercredi contre ces peines, appelant la communauté internationale à assumer ses responsabilités à l'égard de la décolonisation au Sahara occidental. Le comité national sahraoui chargé du suivi du procès des détenus du groupe de Gdeim Izik, qui a condamné avec force les peines prononcées, a imputé à l'occupation marocaine la responsabilité des injustices commises à l'encontre des détenus politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, dont les mauvais traitements et la torture qui leur ont été infligés et leur emprisonnement durant plus de sept ans. Dans un communiqué repris par la presse, le comité a indiqué que «l'occupation marocaine assume toute la responsabilité quant à l'emprisonnement, pendant plus de sept ans, des détenus du groupe de Gdeim Izik et les tortures qui leur ont été infligées», précisant que le



Comité de l'ONU contre la torture avait condamné, le 14 décembre 2016, le Maroc à ce sujet.

Rejet européen des peines injustes

Plusieurs membres du Parlement européen ont exprimé le rejet catégorique des peines injustes prononcées par le tribunal de l'occupation marocaine à l'encontre des détenus du groupe de Gdeim Izik, allant de 20 ans de prison ferme à la perpétuité. Les eurodéputés ayant suivi cette affaire de près, depuis l'organisation du procès par le tribunal militaire marocain jusqu'à la prononciation des peines mercredi à l'aube, passant par les nombreux reports du procès durant plus de six ans, ont affir-

mé que ce procès «est purement politique» et que «les détenus sont des prisonniers d'opinion». A cet effet, l'eurodéputée Paloma Lopez, de la Gauche Unie (UI), a condamné «les peines injustes prononcées à l'encontre des détenus du groupe de Gdeim Izik», exprimant «sa solidarité avec la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance». L'eurodéputée espagnole Marina Albiol a exprimé, pour sa part, «son rejet des peines illégales prononcées par les autorités marocaines à l'encontre des militants sahraouis du groupe de Gdeim Izik». Représentant du parti espagnol Podemos au parlement européen, l'eurodéputé Miguel Urban a dit que «le Maroc répond aux revendications démocratiques par davantage de répression», allusion aux peines sévères prononcées par le tribunal marocain mercredi matin contre les militants sahraouis, tandis que l'eurodéputée Angela Piana a qualifié le procès de «sommaire». L'eurodéputée Lidia Sima a affirmé que «les peines prononcées par le tribunal civil marocain est une copie conforme à celles prononcées par le tribunal militaire», appelant «à la libération des prisonniers politiques sahraouis». Par ailleurs, Staphani Bakari, membre du Sénat italien, a condamné «les peines injustes prononcées à l'encontre des prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik», les qualifiant de «violations des droits de l'homme». Il a exprimé, à cet effet, son inquiétude face à ce «simulacre de procès», relevant «une violation des droits de l'homme et des conventions internationales» et appelant à «exercer plus de pressions sur le Maroc et à encourager les observateurs internationaux à effectuer des visites au Sahara occidental occupé». Dans une déclaration à la presse locale, le parlementaire, également président du groupe d'amitié parlementaire italo-sahraoui, a estimé que «le verdict prononcé à l'encontre des 24 militants sahraouis est nul et non avenue et d'une injustice inégalée».

H. O./APS

Les Marocains du Rif poursuivent leur Hirak

Une marche pacifique prévue jeudi «interdite»

Les Marocains du Rif ont prévu une grande marche pacifique, jeudi à Al Hoceima, d'ores et déjà interdite par les autorités marocaines, qui continuent de réprimer les manifestations pour la libération des prisonniers politiques du «Hirak» dans la région enclavée du nord du Maroc depuis plusieurs mois, mettant le royaume dans une situation difficile, ont rapporté les médias. Al-Hoceima, épice d'un large mouvement de contestation populaire qui secoue depuis neuf mois la région du Rif, vit au rythme de manifestations quasi-quotidiennes à Al Hoceima et dans la ville voisine d'Imzouren, violemment réprimées, et d'appels aux autorités marocaines à libérer les prisonniers politiques. Une grande manifestation a déjà eu lieu dans la capitale Rabat en soutien au mouvement des Rifains. Cet appel à manifester jeudi avait été lancé par Nasser Zefzafi, le leader du «Hirak» («la mouvance», nom donné localement au mouvement de contestation, ndr), avant son arrestation fin mai par la police. Si la quasi-totalité des figures de la protestation ont été arrêtées depuis, l'appel à manifester a cependant continué à être relayé par les réseaux sociaux. Une manifestation conçue pour être historique même si les autorités ont d'ores et déjà interdit cette marche lundi dernier, ce qui fait craindre que des incidents/et ou des violences pourraient avoir lieu, et faire ainsi vaciller la stabilité au Maroc, selon les observateurs. Les organisateurs attendent un nombre record de participants à la marche d'aujourd'hui. Un commu-

niqué de la préfecture locale a même prévenu que «toutes les mesures nécessaires» avaient été prises pour maintenir son interdiction. Selon ses organisateurs, cette «marche pacifique» est destinée à exiger la «libération» des prisonniers du «Hirak», protester «contre la répression» et «maintenir le combat populaire contre le makhzen (pouvoir)». La mobilisation populaire est prévue, alors que de nombreux Rifains résidant en Europe, qui affichent un fort soutien au «Hirak», sont de retour au pays pour les vacances.

«Hirak» contre des injustices sociales et politiques depuis plus de 60 ans

Depuis l'assassinat fin octobre 2017 d'un vendeur de poisson, Mohcine Fikri, broyé dans une benne à ordures, la province d'Al-Hoceima a été le théâtre de nombreuses manifestations pour exiger le développement d'une région historiquement marginalisée, laissant l'Etat marocain dans une situation difficile face à des revendications sociales et politiques internes et à l'indignation internationale. La mouvance du Rif réclame depuis neuf mois un meilleur accès aux soins, à l'emploi, l'éducation et des mesures de développement dans cette zone enclavée du nord du pays. Ils réclament également la libération des prisonniers détenus depuis le début de la crise, certains, dont la majorité ont fait l'objet de torture et de mauvais traite-

ment, auraient d'ailleurs entamé une grève de la faim. Le mois de mai a été marqué par l'arrestation des figures du «Hirak». Des heurts se sont également multipliés avec les policiers qui ont empêché tout rassemblement. La tension est retombée d'un cran en juillet avec le retrait des policiers de lieux publics emblématiques à Al-Hoceima. Mais le mouvement perdure, avec la poursuite d'attroupements improvisés de jeunes notamment sur les plages. Selon un dernier bilan officiel, 176 personnes ont été placées en détention préventive. Cent vingt sont actuellement jugées, dont certaines en liberté provisoire. Des peines allant jusqu'à 20 mois de prison ont été déjà prononcées en première instance. Le meurtre du vendeur de poisson a motivé la prise de conscience face aux injustices sociales et politiques imposées aux populations de cette région, depuis plus de 60 ans. La frustration et le sentiment d'abandon restent bien présents dans l'esprit des habitants rifains. Depuis plus de 7 mois, la contestation s'organise pacifiquement autour du Hirak et de son leader Nasser Zefzafi arrêté, et l'agitation sociale qui ébranle le Rif prend de plus en plus une tournure politique. Le président de la Fédération marocaine des éditeurs de journaux, Noureddine Miftah, écrivait récemment dans une tribune libre sur le site PanoraPost.com : «Le royaume est en danger, c'est que la situation devient grave», citant comme argument les «événements» du Rif et leurs suites.

Amel D./Agences



Proche-Orient

Les hommes de moins de 50 ans interdits d'accès au Vieux Jérusalem

■ La police israélienne a pris la décision exceptionnelle d'interdire aux hommes de moins de 50 ans d'accéder à la vieille ville de Jérusalem hier, jour de la grande prière hebdomadaire musulmane, dans un contexte de vives tensions autour de l'esplanade des Mosquées.

Par Rosa F.

L'esplanade des Mosquées, où se trouvent le dôme du Rocher et la mosquée al-Aqsa, est située dans le Vieux Jérusalem, secteur palestinien de la ville sainte dont l'annexion par Israël n'a jamais été reconnue par la communauté internationale.

Les Palestiniens dénoncent depuis dimanche les détecteurs de métaux, qui ont été installés aux entrées du lieu saint après une attaque meurtrière contre des policiers israéliens le 14 juillet à proximité du site. Ces nouvelles mesures ont ravivé les craintes des Palestiniens de voir Israël prendre le contrôle exclusif du troisième lieu saint de l'islam, un site également révéral par les juifs sous le nom de Mont du Temple.

En signe de protestation, les fidèles ont décidé de ne plus aller prier sur l'esplanade des Mosquées et des centaines de Palestiniens effectuent depuis dimanche leurs prières en dehors du site dans le Vieux

Jérusalem. Des affrontements avec la police israélienne ont eu lieu quasi quotidiennement cette semaine.

Par crainte que la grande prière, prévue à la mi-journée et qui rassemble traditionnellement des milliers de fidèles, ne débouche sur des débordements, le Premier ministre israélien avait envisagé de faire retirer les portiques de sécurité selon la presse israélienne.

Mais Benjamin Netanyahu a décidé de les maintenir après consultations avec les forces de sécurité et son cabinet de sécurité.

Un responsable israélien a indiqué hier dans un communiqué que le cabinet de sécurité «avait donné à la police l'autorité de prendre toutes les décisions pour permettre un accès libre aux lieux saints tout en maintenant la sécurité et l'ordre public».

«L'entrée dans la vieille ville et au Mont du Temple sera réservée aux hommes de 50 ans et plus. Les femmes de tout âge seront admises», a dit la police dans un communiqué.

La police a plus tard précisé

dans un autre communiqué qu'elle pouvait décider que certains entrants, à sa discrétion, ne passeraient pas par les détecteurs de métaux.

Elle a également fait état notamment d'unités de la police «mobilisées dans tous les secteurs et quartiers». L'armée a elle placé en état d'alerte cinq bataillons supplémentaires en Cisjordanie occupée.

Dans la vieille ville, où les échoppes étaient fermées et les rues quadrillées par un important dispositif de sécurité, la foule commençait à se rassembler en matinée.

Des centaines de personnes, dont des dignitaires musulmans, se sont approchés de la porte des Lions, à proximité de l'esplanade des Mosquées, mais la police leur a signifié que seuls les hommes de 50 ans et plus seraient autorisés à passer la porte et entrer dans la vieille ville.

La police a par ailleurs tiré des grenades assourdissantes sur des manifestants autour de la vieille ville. Israël contrôle les accès à l'esplanade des Mosquées qui cristallise les tensions israélo-palestiniennes depuis des décennies, mais sa gestion revient à la Jordanie.

Benjamin Netanyahu a plusieurs fois assuré ne pas avoir l'intention de modifier les règles tacites qui permettent aux musulmans de monter à toute heure sur l'esplanade et aux juifs



de n'y pénétrer qu'à certaines heures, sans pouvoir y prier.

«Israël s'engage à maintenir le statu quo sur le Mont du Temple et la liberté d'accès aux lieux saints», a indiqué hier un responsable israélien.

Alors que le mouvement islamiste Hamas, au pouvoir dans la bande de Gaza, a appelé hier à une «journée de la colère», la polémique sur les détecteurs de métaux a rebondi au-delà des Territoires palestiniens. En Jordanie, pays gardien des lieux saints musulmans de Jérusalem, une manifestation est prévue hier à Amman après la prière. D'autre part, les ministres jordanien et émirati des Affaires étrangères se sont entretenus par téléphone et demandé que le site soit

«immédiatement et totalement» rouvert aux fidèles, appelant la communauté internationale à intervenir. En Turquie, le président Recep Tayyip Erdogan, a parlé jeudi au président palestinien Mahmoud Abbas et à l'israélien Reuven Rivlin, exhortant Israël à retirer les détecteurs de métaux «dans les plus brefs délais possibles», «vu l'importance que revêt (l'esplanade des Mosquées) pour tout le monde musulman». Israël affirme avoir installé des portiques de sécurité aux entrées de l'esplanade des Mosquées, les trois Arabes israéliens ayant tué deux policiers israéliens le 14 juillet, avant d'être abattus, s'étant servi de ce site pour leur attaque.

R. C.



Points chauds

Refondation

Par Fouzia Mahmoudi

La sortie de l'euro, l'un des arguments phare du programme du Front national est-il réellement la cause de la défaite de sa dirigeante à l'élection présidentielle ? C'est du moins ce que semble penser une partie du bureau politique du parti frontiste qui réclame des changements sur ce point, assurant qu'un abandon de la monnaie unique est un repoussoir pour beaucoup d'électeurs potentiels. Ce week-end, le mouvement tient ainsi un séminaire à huis clos de «refondation». Il va en profiter pour faire «le bilan des élections» et réfléchir à la façon dont il doit s'organiser «pour pouvoir accueillir ceux qui veulent mener le combat pour la France», a assuré, jeudi, sa présidente Marine Le Pen. «Nous allons faire le bilan des élections. Qu'est-ce qui a fonctionné, qu'est-ce qui n'a pas fonctionné», a affirmé l'ex-candidate à la présidentielle. «Nous sommes dans la recherche, évidemment, de l'efficacité en permanence. Mais toutes ces questions-là, pour la très grande partie d'entre elles, vont être posées aux adhérents», a-t-elle ajouté, en rappelant «la grande consultation» qui aura «probablement lieu en septembre». Selon elle, «nous devons organiser le mouvement pour pouvoir accueillir au-delà du FN ceux qui veulent mener le combat pour la France». «Il faut qu'on continue de travailler avec Nicolas Dupont-Aignan», a pour sa part affirmé Florian Philippot ce jeudi. «Je suis aussi pour aller voir des gens dont on a du mal à savoir aujourd'hui où ils se situent», a-t-il ajouté, en pensant «par exemple à Laurent Wauquiez», le numéro deux de LR et président de la région Auvergne-Rhône-Alpes. «Je serais heureux de pouvoir discuter avec lui, de prendre un café. Il faut qu'on se voie, au moins pour parler», a dit Florian Philippot, ajoutant : «Avec Henri Guaino (ex-conseiller de Nicolas Sarkozy), on devrait également pouvoir parler». Le vice-président du FN a souhaité que ne soit pas remise en cause la ligne politique du parti, critiquée par certains en interne. Cette ligne, qui est «celle de Marine Le Pen, consiste à être capable de parler à tous les Français, sur tous les sujets, en sortant du discours naturel du Front national sur l'immigration et l'insécurité», a-t-il affirmé. Selon lui, «partir d'un résultat décevant pour tout casser, après cinq ans ou six ans de travail, et pour revenir vingt ans en arrière serait contre-productif, même catastrophique. En tout cas, cela nous mènerait dans le mur», a-t-il mis en garde. Pourtant, depuis que le FN a commencé à réviser son discours sur la sortie de l'euro, hasard ou pas, sa popularité est en chute libre et plus personne n'estime aujourd'hui que le mouvement frontiste soit désormais capable d'accéder au pouvoir.

F. M.

Venezuela

Grève générale, deux manifestants tués

Deux manifestants ont été tués jeudi au Venezuela lors d'affrontements survenus au cours de la grève générale convoquée par l'opposition contre le projet du président Nicolas Maduro de modifier la Constitution. Barricades, commerces fermés, transports à l'arrêt : le pays était en partie paralysé. L'opposition veut que le président Maduro renonce à faire élire une assemblée constituante et qu'il quitte le pouvoir. Deux manifestants, âgés l'un de 24 ans et l'autre de 23 ans, ont été tués alors qu'ils participaient à des rassemblements respectivement à Los Tuques, une banlieue de Caracas, et à Valencia, dans le nord du Venezuela, a déclaré le Parquet, sans donner d'indications sur les responsables de ces décès. Le manifestant qui a péri à Los Tuques a été tué par balle, a précisé le parquet, qui a ajouté qu'une dizaine de personnes avaient été blessées au cours de ces affrontements. Selon l'ONG Foro Penal, au moins 173 personnes ont été arrêtées à travers le Venezuela au cours de la journée de jeudi, principalement à Caracas et dans les États de Zulia et de Nueva Esparta, tous

deux dans le nord-est du pays. Les antichavistes – du nom d'Hugo Chavez, président de 1999 à sa mort en 2013, dont Nicolas Maduro est l'héritier – sont catégoriquement opposés à la désignation d'une Assemblée constituante : elle permettra selon eux de contourner le Parlement, où ils sont majoritaires depuis les élections de décembre 2015. L'opposition a annoncé que son appel à la grève générale était largement suivi. «Nous avons atteint un chiffre de 85% de participation à la grève», a déclaré à l'AFP le député Freddy Guevara, vice-président du Parlement. Peu auparavant, M. Maduro a au contraire affirmé que le mouvement était peu suivi. «Nous avons de nouveau gagné (...) Les seuls qui peuvent paralyser ce pays sont les chavistes», a affirmé le président, assurant que les secteurs clés de l'économie tournaient «à 100%». Dans plusieurs quartiers de Caracas et d'autres villes comme Maracaibo, dans l'ouest du pays, les rues étaient bloquées par des barricades depuis le matin. Des affrontements entre les deux camps ou avec la police ont éclaté en divers endroits.

L'opposition est lancée dans un contre-la-montre : le 30 juillet, les 545 membres de l'assemblée constituante doivent être élus avec pour mission de réécrire la Constitution. Pour le gouvernement, cette future assemblée sera un «super pouvoir» qui pourra dissoudre le Parlement et dont la durée du mandat n'est pas définie. Estimant le mode de désignation des candidats à l'Assemblée constituante verrouillé et trop favorable au chavisme, l'opposition a choisi de boycotter le processus électoral. Confronté à une intense pression diplomatique, le chef de l'État socialiste assure que le projet de Constituante sera maintenu «pour la paix et le redressement économique» du pays et rejette les menaces de sanctions économiques «fortes» du président américain Donald Trump en cas d'élection de cette assemblée. Un haut responsable de la mission vénézuélienne aux Nations unies, Isaias Medina, a annoncé sa démission pour dénoncer «la répression violente et agressive» menée selon lui par la «dictature» du président Maduro. Caracas a pour sa part affirmé qu'il avait été limogé.



Festival arabe de Djemila à Sétif

Une ouverture gorgée de rythmes

■ La treizième édition du Festival arabe de Djemila (wilaya de Sétif) s'est ouverte jeudi en présence d'un public nombreux. Toutes les catégories d'âge qui ont assisté à cette soirée inaugurale étaient émerveillées par la prestation des troupes qui prirent l'assistance dans un voyage artistique visitant différentes époques. Le site archéologique de l'antique cité romaine Cuicul (Djemila) vibrera jusqu'au 27 du mois de juillet sous les différents rythmes artistiques. A l'instar des artistes algériens, des stars de la musique arabe dont les Libanais Waïl Djessar, Saâd Ramadhane et Nedjwa Karam, le Tunisien Saber Erribaï et le Palestinien Mohamed Assaf sont à l'affiche.



Par Abla Selles

La treizième édition du Festival arabe de Djemila (wilaya de Sétif) s'est ouverte jeudi sur le site archéologique de l'antique cité romaine Cuicul en présence d'un public nombreux ainsi que des autorités locales. En effet, toutes les conditions ont été mises en place pour le bon déroulement du festival qui se poursuit jusqu'au 27 du mois de juillet, ont déclaré les organisa-

teurs. Un public nombreux de toutes les tranches d'âge était sur place des heures bien avant le début de la cérémonie d'ouverture. Un spectacle de haute facture a été animé lors de cette soirée d'ouverture par la comédie musicale «*Kan ya makan*» interprétée par la troupe Caracalla du Liban, un groupe folklorique de Sétif et le groupe Bouzaher. Une ouverture digne de cet événement a marqué l'assistance par les rythmes qui varient entre ancien, moderne

ainsi que des fusions entre oriental et occidental. Le public a chaleureusement applaudi la prestation des artistes, soulignant son enthousiasme. «*C'était génial, on a passé des moments agréables avec les artistes qui ont démontré un professionnalisme hors norme*», a déclaré un jeune musicien en herbe. «*On est des étudiants en musique et ce genre d'évènement est très important pour nous*», ajoute son ami.

Il est à noter qu'à l'instar des

artistes algériens dont cheb Bilal, Abdou Deriassa, cheb Arras, cheb Anouar, Farès Staïfi et Abdallah Menaï, plusieurs artistes arabes sont à l'affiche à l'image des Libanais Waïl Djessar, Saâd Ramadhane et Nedjwa Karam, le Tunisien Saber Erribaï et le Palestinien Mohamed Assaf. Les participants à ce rendez-vous très attendu par la population de la région interpréteront leurs chansons les plus récentes ainsi que des succès de leurs répertoires artistiques.

La clôture de ce festival qui se poursuit jusqu'au 27 du mois de juillet sera 100% algérienne avec les deux coqueluches des jeunes : Cheb Billel et Kader Japonais. Le spectacle sera animé aussi par Hakim Salhi, cheba Djamil et le groupe les Baroudeurs de Ghardaïa. Tout au long de cette treizième édition du Festival arabe de Djemila, les concerts seront retransmis par la Télévision algérienne. «*Nous avons toujours collaboré avec l'ENTV. Si les chaînes privées veulent diffuser ces spectacles, ils n'ont qu'à venir nous voir !*», a indiqué le

commissaire du festival. Dans le but de faire profiter plus de monde, quelques artistes se produiront, entres autres, à Constantine, Oran et Alger (Casif de Sidi Fredj).

A. S.

Rendez-vous culturels

Galerie d'art Aïcha-Haddad
(84, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 4 août :
Exposition de l'artiste peintre Mohamed Meliani intitulée «*Hommage à ma mère, sourire et nature*».

Palais des rais, Bastion 23
(Bab-El-Oued, Alger)

Jusqu'au 3 août :
Exposition «*Alger, la protégée d'Allah*».

Institut français d'Alger
(Alger-Centre).

Jusqu'au 27 juillet :
Exposition de photographies «*Entre ciel et mer*» de Noël Fantoni.

Galerie d'art Mohamed-Racim

Jusqu'au 22 juillet :
Exposition de l'artiste peintre Otmene Mersali.

Ville antique de Djemila
Du 20 au 27 juillet, chaque jour à 22h :

13^e Festival arabe de Djemila.

Samedi 22 juillet :
Abdallah El Mannai, Farès Es Staïfi, Saber Rebaï.

Dimanche 23 juillet :
Hassiba Amrouche, Cheb Mourad, Saleh El Eulmi, Wael Jassar.

Lundi 24 juillet 2017 :
Samir El Assimi, Cheb Farès, Radi Manel, Imed Amir, Saâd Ramadan.

Mardi 25 juillet 2017 :
Hakim Salhi, Nora Gnawa, Réda Sika, Cheb Billel.

Mercredi 26 juillet 2017 :
Abdou Driassa, Mohamed Rouane, Salma Kouiret, Najwa Karam.

Jeudi 27 juillet 2017 :
Cheb Anouar, Cheikh Soltane, Nada Al Réhane, Mohammed Assaf.

L. B.

Décès

Le comédien Rachid Zeghimi accompagné à sa dernière demeure

Une foule nombreuse de proches, de responsables locaux, de compagnons et d'admirateurs a accompagné, jeudi, le comédien Rachid Zeghimi, décédé mercredi après-midi à l'âge de 72 ans, à sa dernière demeure après la prière de l'El-Dohr, au cimetière central de Constantine. Affligé par la disparition d'un confrère et un ami, le comédien Antar Hellal a indiqué à l'APS que la mort de Rachid Zeghimi constitue «*une grande perte pour la scène culturelle algérienne*», soulignant que le défunt déplorait souvent le fait qu'il n'a pas eu l'opportunité de

faire montre de son talent.

L'autre ami et confrère du défunt, le comédien Allaoua Zermani a tenu à souligner qu'au fil des années, «*une complicité*» s'était installée entre lui et Rachid Zeghimi, affirmant que cette complicité leur a permis de «*faire ressortir le meilleur d'eux-mêmes*».

A l'annonce, mercredi, du décès de Rachid Zeghimi, le ministre de la Culture, depuis la ville de Mostaganem où il présidait la cérémonie de clôture de la 50^e édition du Festival national du théâtre amateur, s'est incliné à la mémoire du comédien

Rachid Zeghimi, et du chanteur Blaoui Houari, disparus le même jour, des suites d'une longue maladie, soulignant que ces deux disparitions constituent une perte pour la scène culturelle et artistique nationale.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, s'est rendu en fin d'après-midi au domicile du comédien Rachid Zeghimi, à la cité Ameziane, pour présenter ses condoléances à la famille du regretté, selon les services de la wilaya.

Né le 20 octobre 1945, Rachid Zeghimi a entamé sa carrière artistique au sein de l'asso-

ciation «*Al Amel Al masrahi*», encouragé par le défunt L'hacene Bencheikh Lefgoun avant de rejoindre, dans les années 1960, l'association «*Al Bahall*» où il a campé des rôles dans des œuvres telles que «*Al Fananin*», «*Zawaj, zawaj*» et «*Saymine*».

Le défunt a également participé à plusieurs œuvres artistiques et s'était particulièrement fait remarquer dans la série télévisée «*Aâssab oua aoutar*», produite par la station régionale de télévision de Constantine et dans les films «*Rih tour*» et «*Mani Mani*» notamment.

Le ministre de la Culture

«La production artistique de Blaoui Houari sera valorisée»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a annoncé, mercredi à Oran, que son département œuvrera à la valorisation et la protection de la production artistique léguée par le défunt Blaoui Houari. Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de l'inhumation de la dépouille mortelle de l'icône de la chanson oranaise, M. Mihoubi s'est engagé en tant que ministre de la Culture à valoriser et à préserver les œuvres chantées et musicales d'une grande valeur léguées par

le défunt. «*Feu Blaoui Houari a composé et interprété de magnifiques textes faisant partie d'un patrimoine qu'il faut préserver par respect à sa personne, à son âme et à son droit*», a précisé le ministre.

M. Mihoubi a estimé que le décès du chanteur laissera un grand vide dans les milieux artistiques du pays, notamment parmi les chanteurs qui ont bénéficié de son expérience ou modernisés certaines de ses chansons. Blaoui Houari a été une véritable école qui a tant

donné durant sept décennies, a souligné le ministre, ajoutant que le défunt a brillamment réussi une expérience alliant entre le patrimoine et la modernité, tout en restant fidèle à son authenticité et à son identité musicale.

M. Mihoubi a, par ailleurs, rappelé l'intérêt que portait le Président Bouteflika à l'artiste en lui décernant, entre autres, la médaille du mérite national au rang Achir en signe de reconnaissance et de respect à son apport à la culture nationale, outre les orientations qu'il a don-

nées pour sa prise en charge médicale durant sa maladie. Au cours de la cérémonie de l'inhumation qui s'est déroulée au cimetière d'Ain El Beïda, à la sortie ouest d'Oran, en présence d'une importante foule d'officiels, de figures du monde des arts et de la culture, de moudjahidine et d'anonymes, nombreux étaient ceux qui avaient apporté leur témoignage sur les qualités et les valeurs intrinsèques de l'artiste, de l'homme et son fort attachement à son pays.



Futsal/Tournoi international pour sourds Participation du club sportif amateur de Rahouia

LE CLUB sportif amateur de la commune de Rahouia, wilaya de Tiaret (CSASR), devrait prendre part, les 8 et 9 septembre prochain, à Istanbul en Turquie, au 3^e tournoi international de Futsal (5x5) pour sourds, a indiqué un communiqué du club. La délégation algérienne sera composée de dix joueurs, deux entraîneurs, un kinésithérapeute et trois responsables, soit 16 membres, ajoute la même source. «C'est la première fois que le club sportif ama-

teur de Rahouia participe au tournoi d'Istanbul, organisé par le club sportif silencieux de la capitale turque», a indiqué le président du CSASR, Lazreg Hadji, ajoutant que son club est confronté à un manque de moyens financiers et qu'il attend des réponses de tous ceux que le club a sollicité pour une possible aide afin de permettre au club de Futsal de concrétiser sa participation à cette manifestation sportive.

Handball-Mondial2017

L'Allemagne et la Norvège confirment, la Tunisie tombe devant le Brésil

L'ALLEMAGNE et la Norvège ont confirmé une nouvelle fois leur suprématie en allant chercher la deuxième victoire dans le cadre du groupe A, alors que la Tunisie a essuyé sa première défaite devant le Brésil (Gr.C), jeudi pour le compte de la deuxième du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans (18-30 juillet).

Lors de la deuxième journée du groupe A, disputée à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, les Norvégiens n'ont trouvé aucune difficulté pour se débarrasser de leur adversaire du jour, à savoir la Hongrie sur le score de 31-22.

Ce deuxième succès permettrait à la Norvège d'occuper la tête du groupe A avec 4 points, en compagnie de l'Allemagne (4 pts), alors que la Hongrie a concédé sa deuxième défaite après celle concédée face à l'Allemagne (21-25).

De son côté, l'Allemagne a dominé le Chili dans un match à sens unique dont le résultat final reflète parfaitement sa supériorité (51-25), obtenant ainsi sa deuxième victoire pour le compte du groupe A, après celle obtenue face à la Hongrie.

La Corée du Sud a été battue par un but d'écart par les Iles Féroé (27-28), lors de la dernière rencontre de cette deuxième journée du groupe A.

Dans le groupe C, la Tunisie, championne d'Afrique en titre, a concédé sa première défaite dans le tournoi, en perdant face au Brésil (29-36), après avoir remporté leur premier match face au Burkina Faso (50-17).

Le Brésil a décroché, de son côté, sa première victoire après la défaite face à l'Espagne (29-21), pour le compte de la 1^{ère} journée, un succès très important en vue d'une probable qualification aux huitièmes de final du tournoi mondial.

Même chose pour l'Espagne qui a pris le dessus sur la Russie (31-26), une victoire qui positionne la Roja sur la deuxième marche du groupe C, derrière la Macédoine qui s'est baladée devant le Burkina Faso (48-20).

La première place du groupe C revient à la Macédoine avec 4 points, accompagnée de l'Espagne (4 pts), vient juste derrière la Tunisie et la Russie avec 2 points chacun, alors que la Russie et le Burkina Faso ferment la marche avec 0 point.

Handisport/Mondiaux-2017(F32)

Médaille d'or pour Lahouari Bahlaz



L'ATHLÈTE ALGÉRIEN, Lahouari Bahlaz (F32), a décroché jeudi soir la médaille d'or dans le lancer de club au septième jour des 8^e Championnats du Monde de Londres d'athlétisme handisport.

Lahouari Bahlaz a réalisé un lancer de 34,31 mètres en finale de l'épreuve pour se placer premier devant le champion paralympique polonais, Maciej Sochal, qui a réalisé 33,22 m.

La médaille de Bahlaz est la 5^e en or de l'Algérie dans ces championnats qui se poursuivront jusqu'à dimanche 23 juillet.

La veille, les frères Abdellatif et Fouad Baka ont remporté, respectivement, la médaille d'or et celle d'argent du 1500m (T13), en finale. Dans la même journée, l'Algérien Nasser Djamil s'est qualifié pour la finale de l'épreuve du 200m (T12), en remportant la série des demi-

AG électorale du COA Les fédérations contestataires déboutées par le TAS

Le Tribunal arbitral algérien des sports (TAS) a débouté les fédérations sportives ayant contesté les conditions de déroulement de l'Assemblée générale électorale (AGE) ayant conduit à la réélection de Mustapha Berraf pour un nouveau mandat à la tête du Comité olympique et sportif algérien (COA), selon le verdict communiqué jeudi par l'instance juridique dont une copie a été transmise à l'APS.



«Le Tribunal arbitral algérien des sports a accepté le principe d'arbitrage dans sa forme, selon la juridiction en vigueur, mais la demande d'annulation des résultats de l'Assemblée générale électorale du COA a été rejetée avec la nécessité de faire sortir le ministère de la Jeunesse et des Sports de ce litige», peut-on lire dans le verdict final rendu par le TAS.

Des représentants de plusieurs fédérations sportives algériennes avaient déposé une requête au niveau du TAS sur le déroulement de l'AGE qui a porté Berraf à la tête du COA pour le

mandat quadriennal 2017-2020, le 27 mai dernier.

Après cette décision, le COA a lancé «un appel solennel à l'ensemble des membres de la famille olympique et sportive algérienne à unir leurs efforts et à se mobiliser au service de (leurs) sportifs et de (leurs) élites».

«Notre pays est engagé dans plusieurs événements sportifs dans toutes les disciplines et sera l'hôte des prochains Jeux africains de la Jeunesse en juillet 2018 dont le compte à rebours a déjà commencé. A cet effet, nous nous tenons à la disposition de nos collègues des fédérations et du ministère de la

Jeunesse et des Sports, comme le stipulent la Charte olympique et la loi algérienne, pour œuvrer ensemble et en bonne harmonie, dans l'intérêt exclusif des athlètes et de l'Algérie», a ajouté Mustapha Berraf, se disant «entièrement disponible» pour participer à «tout dialogue ou toute initiative émanant des pouvoirs publics pour la consolidation du mouvement olympique et sportif algérien». Mustapha Berraf a été réélu à la tête du COA avec 80 voix contre 45 au profit de son concurrent Abdelhakim Dib, président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

AG électorale de la Fédération algérienne de boxe Abdeslam Draa, seul candidat en lice

Abdeslam Draa est le seul candidat en lice pour le poste de président de la Fédération algérienne de boxe (FAB), en vue de l'Assemblée générale électorale (AGE) qui aura lieu le 1^{er} août au Complexe sportif Sveltess de Chéraga (Alger), a appris jeudi l'APS du secrétariat général de la FAB.

Abdeslam Draa, représentant de la ligue de Constantine, occupait le poste de 1^{er} vice-président avant d'assurer l'intérim à la tête de l'instance fédérale suite à la suspension prononcée par le ministère de la Jeunesse et des Sports à l'encontre de Abdelmadjid Nehassia, président de la FAB.

«La Commission de candidature a reçu un seul dossier jusqu'à jeudi à 16h00, avant de laisser place à la commission des recours qui aura jusqu'à dimanche pour valider définitivement la candidature de Draa au poste de président de la FAB», a déclaré à l'APS le secrétaire

général de la FAB, Taoufik Khatib.

Les membres de l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) de la Fédération algérienne de boxe (FAB) ont retiré samedi dernier leur confiance au président de l'instance fédérale, Abdelmadjid Nehassia.

La commission de candidature est composée de Yacine Rechache, Bendidani Said et

Belmili Abdelhak, alors que les trois membres de la commission de recours sont : Bachir Haigoun, Kemmouche rabah et Debou Sofiane.

Pour rappel, Nehassia avait été élu le 4 mars dernier à la tête de la FAB pour le mandat olympique 2017-2020, en remplacement de Nabil Sadi, déclaré inéligible par la tutelle.

Transfert

Monaco refuse une offre de 50 M EUR de Manchester City pour Mendy

MONACO (Ligue 1 française) aurait refusé une offre de Manchester City à hauteur de 50 millions d'euros pour son latéral gauche Benjamin Mendy (23 ans), ont révélé jeudi les médias britanniques Sky Sports et The Telegraph. Selon ces deux médias, qui ne citent aucune source, Monaco souhaiterait une offre plus proche de celle obtenue par Tottenham pour son latéral droit Kyle Walker, engagé par les «Citizens» vendredi. Selon la presse britannique, le montant du transfert vers «City» de l'international anglais était de 45 millions de livres et pourrait s'élever à 50 millions (57 M EUR) en fonction des différentes clauses. L'effectif des «Citizens» est, outre Walker, dépourvu en latéraux après les départs en juin des Français Gaël Clichy et Bacary Sagna, et de l'Argentin Pablo Zabaleta.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tipaza et Sidi Bel-Abbès

Deux bombes de confection artisanale et des outils de détonation détruits

DEUX BOMBES de confection artisanale et des outils de détonation ont été découverts et détruits jeudi dans les wilayas de Tipaza et Sidi Bel-Abbès par des détachements de l'Armée nationale populaire, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, le 20 juillet 2017 à Tipaza et Sidi Bel-Abbès, deux bombes de confection artisanale ainsi que des outils de détonation», note la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détache-

ments de l'ANP à Bordj Badji Mokhtar, «ont saisi cinq véhicules tout-terrain, 4,49 tonnes de denrées alimentaires, 400 litres d'huile de table, 600 litres de carburant et 21 310 comprimés psychotropes, tandis qu'à Ouargla, un détachement de l'ANP a arrêté deux contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain, et 1 032 unités de différentes boissons». Par ailleurs, des éléments des gardes-frontières «ont mis en échec à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf, des tentatives de contrebande d'une quantité de carburant s'élevant à 9 148 litres».

Slim O.

Mostaganem

Un cas de noyade enregistré à la plage

Les Sablettes Les services de la Protection civile de Mostaganem ont enregistré jeudi soir, un cas de noyade à la plage Les Sablettes, dans la commune de Mazaghran, a-t-on appris vendredi de ce corps constitué d'intervention, d'assistance et de secours. Selon la même source, la victime était à bord d'un jet-ski, à 500 mètres, au large de la plage Les Sablettes, avant que son engin nautique ne soit renversé par le courant des vagues. L'opération de recherche du corps de la victime, un jeune de 17 ans, issu de

la wilaya de Relizane, plutôt compliquée par le mauvais temps et la formation de brouillard, se poursuit inlassablement par les équipes de plongées de la Protection civile, a-t-on ajouté de même source. Pour rappel, les services de la Protection de la wilaya de Mostaganem ont enregistré depuis le début de la saison estivale, 11 noyades dont 9 cas au niveau des plages interdites à la baignade et un seul cas au niveau de la plage Les Sablettes à Mazaghran.

O. B.

Tissemsilt/Commune d'El Azharia

Un incendie ravage plus de 8 ha d'arbres forestiers

UN FOYER d'incendie, qui s'est déclaré dans la soirée de jeudi, dans le territoire de la commune d'El Azharia (Tissemsilt) a détruit plus de 8 hectares d'arbres forestiers, a-t-on appris vendredi des services de la Protection civile. La même source a indiqué que cet incendie qui s'est déclenché dans la forêt Fjouhem a ravagé 8 hectares notamment de pins d'Alep, de chêne-liège et maquis, ajoutant que les sapeurs-pompiers ont été appuyés par les éléments de la Conservation forestière de la daïra de Bordj Bouanaama qui ont réussi à maîtriser le feu après 10 heures de lutte. Cette intervention a permis de sauver une grande superficie de cette forêt, distante de 8 kilomètres du chef-lieu de la commune d'El Azharia. De son côté, l'administration forestière de la daïra de Bordj Bouanaama a indiqué que les causes de ce départ de feu restent ignorées pour l'instant. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour en connaître les causes. Pour rappel, la Conservation des forêts de la wilaya de Tissemsilt a mobilisé, de concert avec plusieurs instances, dans le cadre de la campagne de

lutte contre les incendies de forêt pour la saison 2017, des moyens humains et matériels importants, à savoir 14 équipes mobiles encadrées par 118 cadres et agents, 50 travailleurs saisonniers chargés de la surveillance et de l'intervention rapide en cas de départ de feu, aux côtés de 719 cadres et agents relevant des services de la Protection civile.

Hani Y.

Dans une rare fusillade à Mexico Huit trafiquants de drogue tués par la police

HUIT TRAFIQUANTS de drogue présumés ont été tués jeudi par l'armée mexicaine, lors d'une fusillade à Mexico, provoquant des violences urbaines inédites dans la capitale, selon les médias. Les militaires ont tué les suspects, dont un baron de la drogue présumé, lors d'un raid dans le quartier Tlahuac, situé dans l'est de la métropole habitée par quelque 21 millions de personnes. «Felipe de Jesus 'N' était à la tête d'une organisation criminelle extrêmement violente qui opérait dans ce secteur de la ville», a déclaré l'armée dans un communiqué. Alors que

à la plage



Loumis

Djalou@hotmail.com

Football / transfert

Leicester City repousse une offre de l'AS Rome pour Mahrez

■ Leicester City (Premier league anglaise de football) a repoussé une offre financière jugée «insuffisante» émanant de l'AS Rome (Série A italienne) pour le transfert du milieu international algérien Riyad Mahrez, a rapporté la presse locale.

Par Safy T.

En conférence de presse tenue à Hong Kong, où les «Foxes» se trouvent en stage d'intersaison, l'entraîneur de Leicester Craig Shakespeare a indiqué qu'une «offre concrète était arrivée mais qu'elle n'a pas donné satisfaction». Le technicien anglais a par ailleurs indiqué que pour le moment, c'était «la seule offre que son club avait reçue pour Mahrez». Riyad

Mahrez, encore sous contrat jusqu'en 2020 avec Leicester, avait fait part de sa volonté de partir à l'issue de la saison 2016-2017. Les «Foxes» ont d'abord fixé un prix qui a refroidi des différents intéressés : 50 millions d'euros. Leur position pourrait toutefois s'assouplir. Selon *Il Corriere dello Sport*, ils voudraient désormais au moins 35 millions d'euros. Après une saison étincelante marquée par 17 buts en Premier league et un titre de

champion, la forme de l'attaquant algérien a baissé la saison dernière (6 buts) alors que le club n'a terminé que 12^e du championnat, atteignant néanmoins les quarts de finale de la Ligue des champions. Formé au Havre (France), Mahrez s'était engagé avec Leicester en janvier 2014, alors que les «Foxes» évoluaient en deuxième division anglaise.

S. T.

Annaba

La musique Rap électrise les soirées estivales

Le grand concours de Rap qui se tient les mercredis et jeudis au théâtre de plein air de la ville d'Annaba dans le cadre des soirées d'été de Bône suscite une ambiance électrique notamment chez le jeune public. Douze artistes amateurs participent à ce concours de musique moderne organisé par la direction de la culture dans le cadre du programme d'animation estivale qui associe également d'autres artistes et troupes versés dans d'autres genres musicaux. Des tableaux chorégraphiques à rythme saccadé accompagnent le chant des jeunes rappers au grand bonheur des jeunes mélomanes épris de cette musique. Des scènes ont été également installées sur les sites récréatifs de la Coquette dont le parc d'attractions de Sidi Achour et la plage du front de mer «Réfesse

R. I.

Zehouane» proposant des concerts variés aux estivants, vieillards et autres visiteurs de passage dans la cité. Si les soirées sont plutôt destinées aux jeunes et aux familles, les fins d'après-midi proposent aux enfants des spectacles de prestidigitation, de chants et concours divers notamment au niveau du jardin public de la Liberté du centre-ville qui accueille parallèlement une vaste exposition de fleurs, de plantes ornementales et de produits artisanaux. Les passants près de ce jardin sont souvent interpellés par le spectacle des enfants chantant et dansant spontanément avec les artistes au milieu d'une variété des plantes et des fleurs dont l'exposition a été initiée par l'office communal de tourisme.

Faten D.